



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU 15 OCTOBRE 2024 À 14H30
STRASBOURG – CENTRE ADMINISTRATIF – SALLE DES CONSEILS
Convocation du 9 octobre 2024**

Membres en exercices 30 titulaires 30 suppléants	Membres présents :	16 titulaires 2 suppléants
---	--------------------	-------------------------------

Membres présents :

Communauté de communes du Kochersberg :

Titulaire : Claudine HUCKERT, Alain NORTH, Justin VOGEL

Suppléants : Raymond ZILLIOX

Communauté de communes du Pays de la Zorn :

Titulaires : Bernard FREUND, Mireille GOEHRY, Xavier ULRICH

Communauté de communes du Canton d'Erstein :

Titulaires : Benoît DINTRICH, Jean-Pierre ISSENHUTH, Marie-Berthe KERN, Stéphane SCHAAL, Denis SCHULTZ, Fernand WILLMANN

Eurométropole de Strasbourg :

Titulaires : Jacques BAUR, Danielle DAMBACH, Vincent DEBES, Marc HOFFSESS*, Pia IMBS, Thierry SCHAAL*, René SCHAAL*

Suppléants : Camille BADER, Cécile DELATTRE*, Michèle LECKLER*

Membres absents excusés :

Communauté de communes du Kochersberg :

Suppléants : Jean-Charles LAMBERT, Roland MICHEL

Communauté de communes du Canton d'Erstein :

Titulaires : Julien KOEGLER

Suppléants : Bernard SCHNEIDERLIN

Eurométropole de Strasbourg :

Titulaires : Anne-Marie JEAN, Françoise SCHAETZEL, Doris TERNOY

Suppléants : Benjamin SOULET

Membres absents :

Communauté de communes du Kochersberg :

Titulaire : Alain GROSSKOST

Communauté de communes du Canton d'Erstein :

Titulaire : Jean-Jacques BREITEL

Eurométropole de Strasbourg :

Titulaires : Jeanne BARSEGHIAN, Claude FROEHLI, Alain JUND, Michèle KANNENGIESER, Anne-Pernelle RICHARDOT

***présent en visio (5 personnes, non comptées pour le quorum)**

Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20241018-427-DE
Date de télétransmission : 18/10/2024
Date de réception préfecture : 18/10/2024

Délibération n°427 du Comité syndical

1. Approbation du procès-verbal du 25 mars 2024

Le procès-verbal du comité syndical du 25 mars 2024 a été adressé à tous les membres le 2 avril 2024. Il est soumis à l'approbation.

*Le Comité syndical
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

Approuve le procès-verbal du comité syndical du 25 mars 2024.

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le 18 OCT. 2024

La publication le 18 OCT. 2024

Strasbourg, le 18 OCT. 2024


**La Présidente
Pia IMBS**

**La secrétaire de séance
Ève ZIMMERMANN**



Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20241018-427-DE
Date de télétransmission : 18/10/2024
Date de réception préfecture : 18/10/2024